Le P'tit Journal

n° 20 Juillet 2021

Mairie de L'Épine 02 51 39 11 17 www.lepine-iledenoirmoutier.fr 📕 L'Epine, lledenoirmoutier.fr





Chers Épinerines, Épinerins, chers vacanciers,

Nous entamons notre deuxième été placé sous le signe de la pandémie. Les manifestations estivales ont été pour la plupart maintenues avec bien sûr les adaptations nécessaires à la situation et aux derniers rebondissements de l'évolution des conditions sanitaires.

Notre feu d'artifice du 14 juillet a été tiré comme habituellement du port de Morin dont la configuration des lieux, avec une visibilité possible des plages de la commune, a permis de le faire dans le respect des gestes barrières.

Le dernier conseil municipal avant la trêve estivale a eu lieu le 28 juin et a permis d'approuver le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce document, éminemment important pour notre commune et pour tous, réglemente les droits à construire, les formes urbaines, les matériaux utilisés, et également les orientations en matière d'usage, de mobilité ou de gestion de l'eau à la parcelle. Son approbation est un point d'étape primordial dans la vie de notre commune et de l'île où un PLU Intercommunal devrait être prescrit pour la fin de l'année.

Ce PLU permettra également d'avancer sur plusieurs programmes à vocation sociale en direction des jeunes actifs et de nos anciens avec l'ancienne colonie de la ville du Mans, le terrain de la rue de l'Aubépine et le terrain «Ducongé» en centre-ville. C'est près de 13 000 m² que nous destinons en priorité à ces publics pour pallier la pression foncière et les tarifs couramment pratiqués sur notre île.

Avec 67% de résidences secondaires, le logement en résidence principale en locatif ou accession à la propriété reste «la priorité» de vos élus et des collectivités de l'île. Avec des terrains idéalement placés en bord de mer ou centre-ville, il nous a semblé important que les programmes privilégiant la mixité sociale ne soient pas relégués sur les zones les moins prisées de la commune.

Pointée par tous les diagnostics, la difficulté pour trouver un logement à l'année pour les îliens doit faire consensus. La somme des intérêts personnels ne fait pas l'intérêt général, occulter cette évidence c'est prôner une politique du court terme.

Le pass sanitaire fait son apparition dans notre quotidien et nous veillerons au respect strict de son usage.

Le maintien du port du masque et des règles de distanciation dans les lieux publics et les endroits à forte fréquentation sauf les plages, est réinstauré sur notre commune par arrêté préfectoral. Ces mesures restent nos meilleures protections avec la vaccination.

Alors, n'hésitez pas, le centre de vaccination de Noirmoutier est à votre disposition, vaccinez-vous et en attendant soyez prudents en respectant les gestes barrières, soyons solidaires.

Je vous souhaite un bon été à tous, Bien sincèrement,

> Dominique CHANTOIN, Maire de L'Épine

LE P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Treize années depuis sa prescription, une longue interruption dûe à la mise en place du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) et pour finir une année et demie de crise sanitaire, le PLU a enfin été approuvé au cours du conseil municipal du 28 juin dernier.

Tout en respectant le patrimoine architectural et paysager de l'île, ce PLU est conforme aux cinq axes stratégiques du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) :

- Le développement urbain maitrisé pour une politique en faveur de la mixité urbaine, sociale et générationnelle
- Le soutien au maintien et au développement des activités économiques
- Améliorer l'accessibilité et la mobilité dans la commune
- Préserver les continuités écologiques et les paysages
- Mettre en valeur l'image de la commune, améliorer le cadre de vie.

Vous pouvez consulter ce document papier en Mairie et en Préfecture, ainsi que sur le site de la commune www.lepine-iledenoirmoutier.fr de façon dématérialisée.

ÉCOLE "LES TILLEULS"

Compte tenu des effectifs annoncés pour la rentrée 2021/2022, l'école "Les Tilleuls" ouvrira à nouveau sa 3^{ème} classe.

Nous nous réjouissons de cette décision qui immanquablement va améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et favoriser ainsi la réussite de tous.

Nous constatons que la politique que nous conduisons depuis plusieurs années commence à porter ses fruits : de nouveaux foyers avec enfants s'installent sur L'Épine.

VOIRIE

Les travaux de voirie de la rue du Moulin des Trappes et du plateau à l'intersection de la rue des Trappes sont terminés. La réhabilitation des réseaux d'eaux usées a également été réalisée.

Nous remercions les riverains pour leur patience et pour l'embellissement floral le long des murets de cette rue typique de notre commune.



COLONIE DU MANS

La propriété de l'ancienne colonie de la ville du Mans a été acquise par notre commune en 2017 avec le soutien financier de l'EPF (Etablissement Public Foncier) de la Vendée.

Le terrain s'étend sur plus de 9 000 m² dont environ 5 000 m² sont en EBC (Espace Boisé Classé) et en ZPPD (Zone de Protection Paysagère de Dunes).

Cette acquisition s'est faite suite à une délibération du conseil municipal du 19 septembre 2016 et un arrêté de préemption du 13 octobre 2016, avec l'objectif de «produire du foncier pour faire une étude sur la faisabilité d'un programme de logements de mixité sociale intergénérationnelle».

Une étude est en cours d'élaboration pour réaliser un écoquartier avec une vingtaine de maisons en R+1 et R+1+comble avec une majorité de T2 et T3 correspondant à la demande recensée sur notre commune.

Environ 70% de ces logements seront réservés pour des programmes d'aide à l'accession, principalement pour les jeunes résidents, en BRS (Bail Réel et Solidaire) porté par un OFS (Office Foncier Solidaire).

Le BRS permet de dissocier le terrain, qui est loué pour une somme modique, de la construction et engendre ainsi une économie de 25% à 40% par rapport à un projet classique.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune de L'Épine vient d'adhérer au projet NUMERISK (mis en place par toutes les communes de l'île) de façon à normaliser et informatiser les données locales de chaque commune en cas de risques majeurs dont entre autre celui de la submersion marine.

Comme chacun le sait les deux tiers de la surface de notre île est en dessous du niveau des plus hautes eaux marines. Ce travail confié aux agents et élus de la commune doit aboutir d'ici les trois prochaines années. Il a pour but de collecter les données de notre PCS (Plan Communal de Sauvegarde) avec le logiciel NUMERISK et à terme de mutualiser les informations avec les autres communes et avec l'aide de tous les îliens.

Cette mise en commun permettra une meilleure réponse en cas de survenance d'un événement de type Xynthia.

«La numérisation des PCS doit faciliter l'accès à l'information dans le cas de survenance d'un risque majeur» comme l'a défini notre maire.

PATRIMOINE MARITIME

Dans le cadre du parcours sur le patrimoine maritime élaboré par le département de la Vendée, un mobilier de signalétique sera implanté à l'entrée de la plage de Morin, derrière la capitainerie. Inscrit dans le Plan «ambitions maritimes», ce projet marque la continuité de mise en valeur de l'histoire de notre patrimoine. Il apportera une information précieuse à l'ensemble de nos visiteurs.



COVID-19 / VACCINATION

Quelques élues du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) fortement impliquées auprès de nos aînés, notamment en EHPAD, ont appelé les personnes âgées de la commune, de 75 ans et plus afin de leur faciliter l'accès à la vaccination COVID-19.

Plus de 200 personnes ont ainsi été contactées par téléphone. Certaines avaient reçu leur vaccin mais d'autres étaient toujours en attente. Le numéro du secrétariat du centre de vaccination de Noirmoutier leur a alors été communiqué et un accompagnement dans les démarches à effectuer leur a été proposé.

La politique sociale de proximité initiée par la commune pour lutter contre les sentiments de solitude et d'abandon, a été énormément appréciée. Ce contact leur est apparu comme un moment convivial et de réconfort.

COMMERCES

Notre commune dont le dynamisme commercial est reconnu sur l'île, a vu naître depuis quelques semaines un regroupement des Commerçants de L'Épine.

Ce regroupement adossé à l'association des commerçants de Noirmoutier-en-l'île aura pour but la défense et la valorisation de ses adhérents.

Son but sera aussi festif en créant des événements.

Pour immortaliser cette naissance nos commerçants adhérents ont souhaité faire une photo souvenir face à la mairie.



L'ÉPINE ESTIVALES 2021

L'Épine Estivales 2021 vous propose différents concerts et spectacles inédits dans le jardin de la mairie à partir de 21h. Toutes ces animations sont gratuites.

Venez les découvrir!



Aucun siège ne sera mis à disposition des spectateurs, pendant les concerts, spectacles et le cinéma. Chaque spectateur devra se munir de son propre siège.

Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

CIRQUE "LE CIRQUE DES MERVEILLES"



Fort du succès remporté l'année dernière, le cirque revient pour deux mois, jusqu'au 27 août. Jongleurs, clowns, grands et petits retrouveront cet univers magique pour partager les plaisirs de la piste aux étoiles.

Des nouveautés sont au programme et l'école poursuit ses formations auprès de nos enfants (à partir de 5 ans).

Venez nombreux!

Renseignements et inscriptions : au bord de la piste ou au 07 68 38 79 64.

L'ÉTOILE DES MERS

Après un grand carénage "L'Étoile des mers" fidèle à son rendez-vous annuel reprend la mer avec son nouvel équipage et le concours des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de nos 4 communes, du 5 juillet au 27 août 2021.

Guillaume le capitaine et son second Pauline accompagnés chaque semaine d'une bordée de 4 filles ou de 4 garçons de 12 à 17 ans vogueront vers de nouveaux horizons.

Ils découvriront la vie de marin dans un univers mythique de ce vieux gréement, apprendront tous les secrets au rythme de l'océan, partageront leur expérience à travers tous les moments magiques d'une traversée.

Nous leur souhaitons bon vent et bonne mer.



"LE COIN DES AROMATES"

Vous avez besoin de plantes aromatiques pour parfumer vos plats, pour faire de bonnes tisanes, vous pouvez vous servir dans la jardinière installée dans le jardin de la mairie où vous trouverez à disposition de tous : thym, romarin, sauge, menthe, etc...

Veuillez respecter ces toutes nouvelles plantations en ne prenant que quelques brins de chaque plante, afin de les laisser s'étoffer avec le temps.

Il est envisagé de mettre à l'avenir d'autres bacs répartis sur la commune, si ce premier test est concluant.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

16/05/2021 Achille SEGUIN-JAUNET

30/05/2021 Louka MANDIN

MARIAGES

22/05/2021 Emmanuelle RUPIN//Martin LESPINASSE 26/05/2021 Pierre-Marie CAREL//Palmyre DU BOBERIL 29/05/2021 Matthias BERETTA//Sarah BOISSON 18/06/2021 Pauline LOPEZ//Hugo POURTOUT 03/07/2021 Gérald GUILLOTEAU//Tilahy LINA

DÉCÈS

Depuis avril 2021, nous enregistrons 14 décès sur la commune. Classement par ordre chronologique.

Jean RAYNAUD (84 ans) - Jean-Yves BEAUNE (83 ans) -Simone CORBREJAUD veuve PAPIN (98 ans) - Maximilienne RICOLLEAU veuve GUILLET (90 ans) - Abel BOUCHEREAU (91 ans) - Gabrielle BONNIN veuve REVELLI (93 ans) - Madeleine VINCENDEAU veuve PASCO (90 ans) - Zacharie GENDRON WILLIAM (13 ans) -- Bénédicte MARMIN épouse GENTIN (57 ans) - Jeannine VANNIER née DUCONGÉ (89 ans) - Léone BOURREAU veuve MONNIER (90 ans) - Auguste RAIMOND (83 ans) - Géraldine CORBREJAUD (51 ans) - Alexis GALLAIS (22 ans)

INFOS EN BREF...

SÉCURITÉ:

PISTES CYCLABLES

La fréquentation de nos pistes cyclables étant de plus en plus importante nous nous permettons de vous rappeler les règles de sécurité routière. Respectons le code de la route :

- Pas d'écouteurs dans les oreilles, ni de téléphones qui perturbent votre conduite.
- Dans les zones de rencontre, respectez la priorité aux piétons.
- Le port du casque est fortement recommandé pour les adultes et obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.
- Redoublez de prudence aux intersections tout en ayant la maîtrise de votre vélo.

PLAGES

L'été est malheureusement le théâtre d'incidents au bord de nos plages qui ne sont pas surveillées.

Même si le danger n'est pas visible, il est important de toujours rester vigilant et prudent lors de la baignade :

- ne pas nager au-delà de la limite des 300 m bouées jaunes,
- ne pas se baigner dans les chenaux réservés aux bateaux, bouées cylindriques et coniques jaunes et faire très attention aux différences de niveau d'eau qui peuvent exister des deux côtés d'un épi à marée haute et créer un danger de ressac violent sur les empierrements.

Nous rappelons que la cale de l'Océan est dotée d'une bouée de secours avec cordage pour aider en cas de danger.

LE BUS DE L'ÎLE

Du samedi 3 juillet au dimanche 29 août, le bus de l'île vous accompagne gratuitement, dans vos déplacements entre les communes de La Barre de Monts, Barbâtre, La Guérinière, L'Épine et Noirmoutier en l'île.



Service accessible à tous les usagers.

Pour suivre en temps-réel votre bus de l'île, télécharger l'application Zenbus

PASS'SPORT ET CULTURE

La municipalité poursuit son aide pour que nos jeunes puissent s'inscrire dans l'association de leur choix avec le Pass'Sport et Culture de 40 euros par enfant, âgé de 6 à 15 ans (CP à la 3ème) pour l'année scolaire 2021-2022.

Renseignements et modalités en mairie, à compter du 1er septembre 2021 (pièces à fournir : justificatif de domicile récent et certificat de scolarité).

Nouveau à L'Épine!

NemO, un bateau-école ouvert toute l'année au 42 rue de l'Hôtel de Ville.

Stéphane PIVETEAU propose des formations au permis côtier, en journée et le soir, ainsi que des stages de perfectionnement nautique voile ou moteur, en théorie et pratique. (www.nemonautique.com)

Nous lui souhaitons la bienvenue

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES POUR NOTRE CANTON

avec un taux de participation de 32.48 %,

FAUCHER Noël et RIVIERE Amélie, élus avec 5 416 voix AURY Martine et GIBIER Louis, 5 052 voix

<u>Résultat des élections régionales de notre</u> CANTON

avec un taux de participation de 30.74 % et élue à 51.32 % Christelle MORANCAIS (Union de la droite et du centre) soit, 392 640 votes sur la région des Pays de la Loire.

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Quand la commune n'applique pas les mêmes règles d'urbanisme pour tous.

Depuis 5 ans, nous ne connaissions pas l'avenir de la colo du Mans. Nous venons de l'apprendre lors du conseil du 9 juin, un projet d'une vingtaine de logement avec « un esprit sans voiture ».

Mais où ces futurs propriétaires vont-ils se garer ? Comment une commune peut-elle imposer des règles d'urbanisme qu'elle ne s'impose pas à elle-même ?

La réponse est dans le futur PLU ! Les places de stationnement ne seront pas exigées pour les opérations de logements sociaux et PSLA. Cela veut dire que lorsque vous êtes éligibles à l'accession sociale, vous vous devez de ne pas vous garer devant chez vous! La seule solution est donc soit rue de la Martinière 150m soit sur le parking de l'Océan en espérant avoir de la place à ce moment-là pour ne marcher que 70m pour arriver chez vous avec la poussette, les courses en passant par la dune et en espérant qu'il n'y est pas furie de temps!

H.Zarka Y.Boutet M-A.Chaigneau J.Bobin (Texte reproduit sans corrections)

Le P'tit journal de L'Épine n° 20 - Juillet 2021

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire Coordination de la rédaction : Commission Communication

Mise en page: Catherine SEGUIN

Impression: Mairie de L'Épine - 1500 exemplaires

Diffusion : Services Techniques

Bulletin téléchargeable sur www.lepine-iledenoirmoutier.fr